

**PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR LORS DE VOTRE CANDIDATURE EN  
LICENCE PROFESSIONNELLE PRODUITS DES TERROIRS,  
CIRCUITS COURTS ET GASTRONOMIE**

**RENTREE UNIVERSITAIRE 2023-2024**

1. **Une lettre de motivation dactylographiée** avec projet professionnel

Cette lettre doit :

- 1) Présenter votre cursus scolaire et professionnel,
- 2) Montrer en quoi cette formation s'inscrit dans votre démarche professionnelle,
- 3) Définir un projet professionnel

*NB : Pour une meilleure lecture, merci de séparer dans votre courrier les réponses à ces différentes parties (vous pouvez les numéroté de 1 à 3).*

2. Un **CV** dactylographié détaillé

3. Diplôme du baccalauréat ou titre admis en équivalence

4. Relevé de notes du baccalauréat

5. Dernier diplôme obtenu

6. Relevé de notes de l'année en cours

7. Relevé de notes obtenues après le baccalauréat

8. Diplômes obtenus à l'étranger : copies et traductions officiellement certifiées conformes des diplômes obtenus (décret n° 2001-899 du 01/10/2001)

9. Attestation(s) de stage

10. Expériences professionnelles

*Pour les candidats faisant état de 5 années d'expérience professionnelle : fournir les attestations de travail du ou des employeur(s).*

11. Certificat de travail

12. Lettre d'engagement entreprise (document à télécharger sur E-candidat)

13. Choix du type de formation : contrat apprentissage ou professionnalisation ; formation initiale ; formation continue-reprise d'étude (les candidatures en alternance seront prioritaires) (document à télécharger sur E-candidat)